Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 112 (1986)

Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Chiètres/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	22 août 86 (15 avril 86)	
Fondation Chr. Mérian, Bâle	Construction d'immeubles sur le site Bertram, Bâle, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Bâle-Ville ou de Bâle-Campagne ou ressortissants de ces cantons	5 sept. 86	
Ville de Bulle/FR	Aménagement du terrain de l'ancienne papeterie à la rue de Vevey, à Bulle, CP	Ouvert aux architectes originaires de Bulle ou établis à Bulle depuis le 1 ^{er} janvier 1986 ainsi qu'aux architec- tes établis en Gruyère depuis le 1 ^{er} janvier 1986	8 sept. 86 (3-30 mars 86)	
Municipalité de Nyon/VD	Aménagement du secteur «Martinet-Morache», à Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et recon- nus par le Conseil d'Etat vaudois au 31 décembre 1985 ainsi que les architectes vaudois établis hors du can- ton et inscrits au registre (REG/A)	12 sept. 86 (15 avril 86)	7/86 p. B 25
Commune de Meyriez-Morat/FR	Home, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription : Dis- trict du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	19 sept. 86 (15 avril 86)	
Commune de Vully/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription : District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	Octobre 86 (7 avril 86)	
Direction générale des PTT, division des bâtiments, section des constructions puest, Lausanne	Bâtiment du service du matériel et des transports de la direction d'arr. des télécomm., CP	Architectes domiciliés professionnellement dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1985	24 oct. 86 (1er-26 mai 86)	
Comune di Villa Luganese	Centro comunale, Villa Luganese, CP	Professionisti del ramo (architetti tecnici-architetti) iscritti all'albo OTIA del Canton Ticino con domicilio fiscale nei distretti di Lugano e Mendrisio dal 1º gennaio 1985 e agli attinenti del Comune di Villa Luganese	10 nov. 86 (14 juillet 86)	
Dép. fédéral de l'intérieur, Office fédéral des constructions		Architectes domiciliés ou établis depuis le 1er janvier 1985 dans le canton de Zurich ou ressortissants de ce canton	19 déc. 86 (21 juil. – 26 sept. 86)	
Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale en- tre les quartiers du Bachet- de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1986	30 janv. 87 (1er sept. 86)	13/86 p. B 54
Municipalité le Liestal/BL	Réaménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, CP	Ingénieurs, planificateurs, architectes et paysagistes domiciliés ou établis en Suisse nord-occidentale (BL, BS, districts AG, SO et BE avoisinants) ainsi que les ressortissants de Bâle-Campagne	2 fév. 87 (23 juin 1986)	

Nouveau dans cette liste

Commune bourgeoise, Saint-Gall Lotissement Achslengut, Saint-Gall, CP

Architectes domiciliés ou établis en ville de Saint-Gall avant le 1 er juillet 1985 ou bourgeois de cette ville

19 déc. 86 (11 août-5 sept. 86)

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt let la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours

Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Salles de gymnastique, classe et paroissiale, Saxon/VS

La commune de Saxon, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, a organisé un concours d'architecture pour la réalisation d'une salle de gymnastique, de salles de classe et d'une salle paroissiale. Ce concours était ouvert aux architectes valaisans établis en Suisse. 18 projets ont été envoyés et jugés. Résultats

Volyse et juges. Residiats. 1^{er} prix Fr. 10000. -: André Meillard, Sierre. 2^e prix Fr. 9000. -: Pierre Schweizer, Darnona; collaborateur: R. Berclaz. 3^e prix Fr. 8000. -: Jean-Pierre Perraudin, Sion; collaborateur: Pietro Cutruzzula.

4e prix Fr. 7000.-: J. Franzetti & F. Musy, Martigny; collaborateur: Fabrice Franzetti.

5° prix Fr. 2500.-: Charles Balma, Sierre. 6° prix Fr. 2500.-: Charles-André Meyer, Sion; collaboratrice: Brigitte Girardin.

Le jury propose à l'unanimité au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat pour la poursuite des études à l'auteur du projet au premier rang. Jury: Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président, Charly Roth, président de commune, Saxon, André Bollin, conseiller communal, Saxon, Jean-Pierre Bilat, conseiller communal, Saxon; les architectes Fonso Boschetti, Epalinges, Bernard Gachet, Lausanne, Sandro Cabrini, Lugano; suppléants: Eddy Bruchez, vice-président de commune, Saxon, Hans Ritz, Service des bâtiments, Sion.

UIA

Maroc: études en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Avis d'appel d'offres international - présélection des candidatures

Le Gouvernement marocain compte mener des études en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire; à cet effet, il souhaite s'assurer la participation de bureaux d'études spécialisés, dans le cadre de consultations restreintes, et il lance un appel d'offres en vue de la présélection de tels bureaux, sur la base de leurs références et de leur expérience dans les domaines évoqués.

Nature et objet des études

Les études, à fournir obligatoirement en arabe ou en français, porteront sur l'élaboration des documents suivants:

a) Schémas d'aménagements régionaux

Ils définissent la stratégie du développement au niveau régional en se basant sur un inventaire des ressources et des moyens d'action pour leur exploitation rationnelle, déterminent le tissu urbain régional ainsi que les priorités de développement sectorielles et spatiales, en fonction des caractéristiques de l'entité étudiée, et établissent un programme d'action et de mise en œuvre à court. moyen et long terme.

Schémas de développement et d'aménagement urbain

Ils permettent la maîtrise du développement urbain, dégagent une image globale de la ville pour le moyen et le long terme ainsi que les zones d'extension privilégiées et établissent un programme d'action pour les différents intervenants au niveau urbain ainsi que pour les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Plans d'aménagement

Ils constituent, avec leur règlement, des documents juridiques opposables aux tiers, ils visent l'organisation et l'orientation de l'espace urbain étudié et définissent le droit d'utilisation des sols ainsi que la programmation des équipements publics à court et moyen terme.

d) Plans sectoriels

Il s'agit de plans détaillés couvrant des zones sensibles, exprimant dans des secteurs particuliers la volonté d'aménagement urbain, la conception des espaces verts, l'organisation des volumes construits et la qualité architecturale.

Dossiers

Les dossiers de candidature fournis par les bureaux d'études comprendront l'adresse du siège social, la composition détaillée du bureau d'études avec les profils des spécialistes y exerçant, les références dans les domaines d'intervention prévus avec description des principales études exécutées (avec date de parution, nom du maître d'ouvrage et attestation de ce dernier, s'il y a lieu), le choix des domaines dans lesquels le bureau d'études compte intervenir a), b), c) ou d).

Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 30 septembre 1986 à l'adresse suivante :

Ministère de l'intérieur du Royaume du Maroc Charge des collectivités locales, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Cabinet nº 245 Rabat (Maroc).

Congrès

Urban violence and insecurity The role of local policies

Strasbourg, 15-16 septembre 1986 La Conférence permanente des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe organise un colloque consacré au phénomène de la violence dans les grandes villes, en liaison avec la politique en matière de santé, de justice, de police, d'instruction, d'affaires sociales, de logement, de transport et de l'environnement construit. Cette rencontre sera organisée en collaboration avec d'autres institutions, notamment l'Union internationale des architectes (UIA).

Elle s'adresse aux représentants des autorités, nationales et régionales, aux architectes et aux urbanistes. Elle vise à promouvoir des échanges de vues sur les remèdes possibles à l'extension de la violence et sur les chances d'une approche commune dans la recherche de solutions. La participation est gratuite.

Renseignements: M. Richard Hartley, secrétaire adjoint, Conférence permanente des autorités locales et régionales, Conseil de l'Europe, boîte postale 431 R6, F-67006 Strasbourg Cedex; tél. 88614161.

La politique énergétique suisse face au marché du pétrole

Vendredi 19 septembre 1986

Depuis plusieurs années, les débats politiques sur l'énergie sont figés sur l'électricité et sa production d'origine nucléaire. La passion et les partis pris qui marquent cette controverse font oublier les aspects fondamentaux de la politique énergétique : l'arbre cache la forêt!

Dans l'espoir de sortir de cette ornière et de rendre une plus large dimension au débat sur l'énergie, les cantons romands organisent en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la direction du Comptoir Suisse une conférence-débat sur le thème : La politique énergétique suisse face au marché du pétrole, qui aura lieu lors de la traditionnelle Journée de l'énergie 86, le 19 septembre prochain, dans l'enceinte du Comptoir.

Le débat sera animé par MM. Jean Masseron, directeur du Centre d'études supérieures d'économie à l'Institut français du pétrole, qui traitera «Le marché mondial du pétrole»; Eric Zanetti, chef du service de presse et des relations publiques de Shell (Suisse), qui présentera «L'approvisionnement de la Suisse en produits pétroliers », et Fulvio Caccia, conseiller d'Etat, président de la Commission fédérale de l'énergie, qui analysera «La politique de substitution et sa réalisation».

D'aucuns se demandent s'il n'est pas opportun de remettre en question le postulat de la substitution, tel qu'il est proposé par le rapport publié en 1978 par la

Commission fédérale de l'énergie, après les débats du Parlement sur l'énergie nucléaire et l'accident de Tchernobyl, eu égard à l'évolution des prix du pétrole et avant les débats sur la politique énergétique nationale prévus les 8 et 9 octobre prochain aux Chambres fédérales.

La Journée de l'énergie 86 permettra certainement à chacun d'éclairer sa lanterne grâce au rappel de problèmes fondamentaux bien réels, bien qu'ayant passé à l'arrière-plan.

Renseignements: Délégué cantonal à l'énergie, Riponne 10, 1014 Lausanne. Tél. 021/447109.

Cours d'introduction au système naturel des couleurs NCS

Genève.

27 septembre et 11 octobre 1986

Des cours d'introduction au système naturel des couleurs NCS auront lieu en Suisse romande, à Genève. Ils ont été conçus à l'intention de tous ceux qui s'intéressent aux couleurs: architectes, architectes d'intérieur, maîtres d'ouvrage, autorités, artistes, décorateurs, peintres, fabricants.

Ce cours permettra à tous les participants de se familiariser avec le langage universel des couleurs telles qu'elles sont perçues par l'être humain.

Informations: CRB Suisse romande, 11, avenue Haldimand, case postale 147, 1401 Yverdon. Tél. 024/221272.

Voir NCS - le système naturel des couleurs, par Heinz Joss, IAS no 23 du 10 décembre 1983.

Windows 86

Londres, 28-30 septembre 1986

Cette exposition consacrée exclusivement aux fenêtres et aux portes s'adresse aussi bien aux architectes qu'aux constructeurs ou à toute personne intéressée par les fenêtres. Toutes les compagnies continentales importantes y seront représentées et on ne dénombre pas moins de 100 exposants. Cette foire est purement professionnelle.

Renseignements: Turret-Whestland Ltd, Penn House, Penn Place, Rickmansworth, Herts WD3 1SN, tél. 0923 777000.

Exposition de Vancouver et transports au Canada

4-11 octobre 1986

L'ATEC (association pour le développement des techniques de transport, d'environnement et de circulation) organise un voyage d'étude au Canada sur les transports, la circulation, le stationnement, la sécurité routière et l'urbanisme.

Visite de Montréal, Ottawa, Toronto, Edmonton et l'exposition mondiale des transports de Van-

Renseignements: ATEC, 38, avenue Emile Zola, 75015 Paris, tél. 1/45755611.